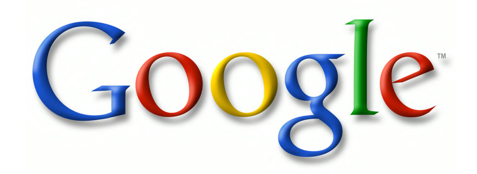
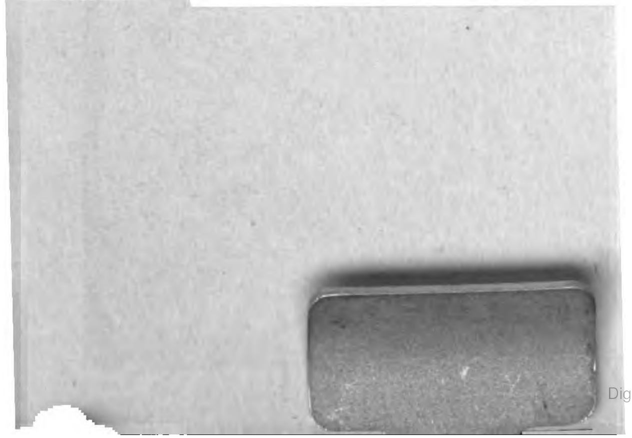


Die auffassung der Jungfrau Maria in der altfranzösisc... litteratur

Heinrich Becker





LE LIVRE

DES

CENT BALLADES

— COMPTE RENDU —

PAR

PROSPER BLANCHEMAIN



PARIS
CHEZ AUG. AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
16, RUE DAUPHINE, 16

M.D.CCC.LXIX.

EXTRAIT

DU

BULLETIN DU BOUQUINISTE

Numéro du 1er Janvier 1869.



LE LIVRE DES CENT BALLADES

Contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement et les responses aux Ballades, publié d'après trois manuscrits..., avec une introduction, un glossaire et des notes historiques, par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. *Paris, Maillet* (1), 1868, in-8, *encadré de filets rouges*, tiré à 500 ex. numér.

La forme extérieure d'un bon livre n'est pas (tant s'en faut) chose indifférente. C'est une première séduction, un attrait irrésistible, qui s'exerce sur le bibliophile, et cette séduction a sa raison d'être, puisque la pensée, empreinte sur les pages muettes, doit pénétrer par les yeux jusqu'à l'esprit du lecteur. Aussi commencerai-je par louer M. le marquis de Saint-Hilaire d'avoir choisi, pour imprimer *le Livre des Cent Ballades*, les presses du regrettable Perrin, qui gardent encore l'impulsion que leur a donnée cet héritier direct des Macé-Bonhomme, des Estienne Dolet, des Jean de Tournes, ces gloires de l'ancienne Imprimerie lyonnaise.

M. de Saint-Hilaire n'a pas montré moins de goût, en mettant cet ancêtre de notre poésie sous le patronnage du plus illustre de nos poëtes modernes. Cette grande et vénérable figure de Lamartine représente admirablement le preux chevalier, qui donnait au jeune amoureux du temps jadis les nobles conseils de la vaillance, les purs enseignements de la fidélité à son Dieu et à sa Dame. — En nous reportant aux jeunes années du chantre d'Elvire, n'entrevoyons-nous pas aussi quelque parenté, de lui à ce poëte du XIVe siècle, qui chantait, dans un si doux langage, les incertitudes de son cœur amoureux.

C'est avec un charme indicible, auquel ne nuisent point les archaïsmes du style, qu'on lit ce poëte inconnu, que M. de Saint-Hi-

(1) Se trouve chez A. Aubry. — Prix, 20 fr.

laire vient de ressusciter. Grâce à la ponctuation, grâce à des accents habilement placés, quoique avec réserve, les vers retrouvent leur rythme, les phrases leur harmonie, les mots leur antique prononciation. La Poésie, naissant avec la langue, avait alors des licences d'élision, de dédoublement, de contraction des syllabes, qu'elle n'a plus aujourd'hui. Il est bon de désigner, par certains signes, cette accentuation que nous ne connaissons plus, de redresser un vers qui serait boiteux pour nous. Cela n'est point, certes, altérer, mais épurer au contraire, mais ressusciter le texte original.

Sans doute l'abus de ce système conduirait à ces corrections arbitraires, qui ôtent toute autorité aux textes publiés par certains arrangeurs du siècle dernier.

Mais le système contraire, ce calque servile qui reproduit jusqu'aux fautes les plus grossières des copistes ignorants, ces vers estropiés, cette orthographe désordonnée, cette absence de ponctuation dans un langage déjà obscur pour la pluralité des lecteurs, tout cela est plus désastreux encore et donne à l'œil, à l'oreille, à la pensée, une fatigue incessante, qui rebute dès les premiers pas ceux que devraient intéresser les monuments primitifs de notre langage.

Aujourd'hui, la science philologique a fait d'assez notables progrès pour qu'il soit possible d'éviter l'un et l'autre écueil, et M. de Saint-Hilaire me semble y avoir réussi. Néanmoins, quelques vers encore paraissent clocher, tels que celui-ci :

Lie, gent, joyeux, doulx et plaisant.

Cela vient de ce que le mot *lie* (gai) est monosyllabe, ce qui aurait pu être indiqué par un *e* barré, signe employé par les scribes et par les premiers typographes, pour désigner l'élision complète de l'*e* muet. — Il me semble que cette lettrine doit se trouver dans les casses de Louis Perrin, bien que, dès le XVIe siècle (comme encore aujourd'hui dans les recueils de chansons), l'*e* barré ait été remplacé par l'apostrophe.

Pourquoi aussi avoir écrit (page 217) *d'uis en huis* (de porte en porte)? Si ce n'est pas une faute typographique, le manuscrit aurait dû être corrigé à cet endroit.

Outre la collation attentive et la correction intelligente des textes manuscrits, le travail de M. de Saint-Hilaire comprend une excel-

lente préface, un glossaire et des notices sur les personnages contemporains, cités par le poëte ou ayant écrit des Ballades en réponse aux siennes. — Un certain Jacquet, soit bâtard de quelque prince d'Orléans, soit natif de cette ville, a seul échappé aux recherches du savant éditeur. Mais, à l'aide de déductions ingénieuses, il a su démontrer que l'auteur du *Livre des Cent Ballades*, dont on ne connaissait que le prénom de Hutin, est en réalité Jean le Sénéchal, sénéchal de Philippe d'Artois, comte d'Eu, qui périt aux côtés de son maître, à la funeste bataille de Nicopolis.

Quant à l'œuvre elle-même, ainsi que le titre l'indique, elle est composée de cent Ballades qui, tout en pouvant se lire isolément, n'en forment pas moins un ensemble et s'enchaînent l'une à l'autre par la suite des idées.

Voici comment débute le poëme :

Une fois piéçà chevauchoie
Entre Pont de Cé et Angiers;
Ainsi qu'en chevauchant pensoie,
Vint près de moy uns chevaliers.
— A quoy pensez-vous, amis chiers ?
Je luy dis que je ne savoie.
Lors me parla trop volontiers,
Pour ce qu'il vit que jeune estoie.

Ce vieux chevalier, qui semble n'être autre que le célèbre maréchal de Boucicaut, n'a pas de peine à deviner que le jeune chevaucheur rêve à ses amours. Il lui conseille de choisir une dame digne d'être aimée, de s'attacher uniquement à elle, puis de chercher partout les occasions d'acquérir un renom de vaillance et de loyauté qui soumette enfin le cœur de la bien-aimée. C'est ainsi qu'il s'est comporté lui-même :

C'estoit m'amour, je la servoie;
Ce fust ma chierté souveraine;
J'estoie sien, elle estoit moie.
Et que faut plus à cuer qui aime ?

Est-il rien de plus charmant que ces mots : *J'estoie sien, elle estoit moie?* C'est avec le même style, toujours naïf, délicat et gracieux, que, dans une cinquantaine de Ballades, le bon chevalier ex-

pose, un peu longuement peut-être, ses nobles principes d'amour et de chevalerie. Puis il s'éloigne, après un bienveillant adieu.

Le jeune homme poursuit son chemin vers la *Laire* (la Loire) et rencontre une compagnie de dames et de seigneurs *gracieux et plaisans*. Mais sans parler à personne, il s'accoude au bord du fleuve.

Là fu regardant la gravelle
Et les petits poissons noër (nager),
En pensant à ma dame belle.

Une des jeunes beautés, le voyant seul à l'écart, se détache de la compagnie.

Lors s'en vint, sans plus de débat,
Vers moy, en moy disant : — Beau sire,
Je vous vois si simples et mat,
Bien croy qu'Amours vous fait desrire
Et qu'à luy pensez tire-à-tire.

Les conseils de la dame ne ressemblent guère à ceux du bon chevalier :

— Servez chacune en son endroit;
Loëz leurs fais et leur beauté...
S'une prend en gré vo raison
Accomplissez bref vo desir :
Veult au faucon, veult au hairon !

Moult vous chaudra po d'une alongne,
S'en vous la fait par faulseté.
Tous biens vous vendront, qui qu'en grongne ;
Car en la grànche va le blé.

C'est en vain qu'il s'écrie :

— Nenni ! j'aime ma Dame tant
Qu'autre ne quier, ne vueil aimer.

Il faut que la coquette égrène devant lui tout son chapelet : s'il s'attache uniquement à une amie, d'autres la lui disputeront ; il deviendra jaloux, morose ; ses affaires iront chaque jour de mal en pis ; on n'aime que les visages riants,

Et cuer triste à nulluy ne plaist.

Nous touchons à la conclusion du poëme.

Quant elle m'ot compté et dit
Ainsi à loisir son conseil,
Où je ne pris pas grand délit (plaisir)...
Je luy dis : — Trop fort me merveil,
Dame, quant tel conseil donné
M'avez, puisqu'en moy volenté
N'a du faire ; ce scavez bien.
S'est vostre compte en moy gasté ;
Car pour vous n'en feroie rien.

La dame persiste jusqu'au bout dans son sentiment et termine en proposant à son interlocuteur :

Qu'il vous plaise en mainte terre
En enquerre
Aux bons compagnons esliz
Qu'Amour en ses lacs a miz.

Le jeune homme consent et la dame pose ainsi la question : « Demandez aux chevaliers les plus renommés en amour et en guerre s'ils croient

Qu'estre secret et plaisant,
Pourchaçant
En maints lieux joie pleiniere
Ne soit fait de vrai amant.

La nuit tombe ; on se sépare. L'auteur commence par en référer au comte d'Eu, qui partage l'avis du vieux chevalier, puis à Boucicaut, puis à Cresecques ; puis, enfin, dans sa dernière Ballade, il demande à tous les amoureux de décider la question.

Treize poëtes répondirent chacun par une Ballade.

Regnault de Trye déclare qu'il s'en tiendra à la *guignarde*, c'est-à-dire à la coquette ; Chambrillac imitera Gauvin, qui

Ot en maint lieu dame choisie,
Et le Bourguignon Auberis...

Le duc de Berry, maltraité par l'Amour, partage la même opinion.

J. de Mailly *ne sçait au quel plus accorder*. — F. d'Auberchicourt ne se déclare pas davantage :

> Ne les loiaulx ne veul-je point blasmer ;
> Mais je say bien comment il m'en est pris.

Quant à Mgr de Touraine (Louis d'Orléans, père de Charles, le poëte), L. de Coismes, Jacquet d'Orléans, Tignonville, Ivry, La Trémouille et Bucy, ils se prononcent pour la fidélité en amour.

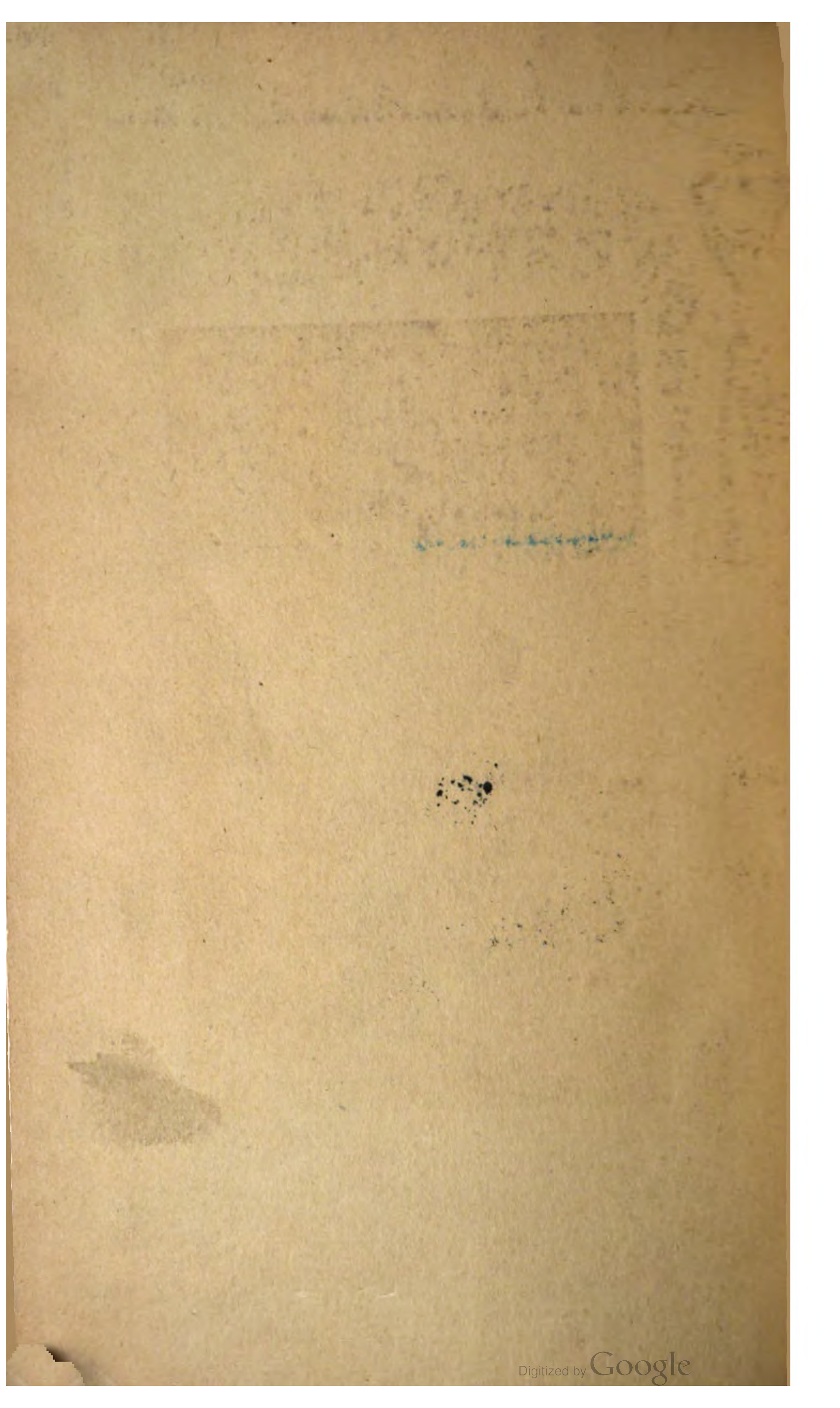
Un treizième poëte, le bâtard de Coucy, avait aussi écrit une Ballade, mais elle s'est perdue et on ignore son contenu.

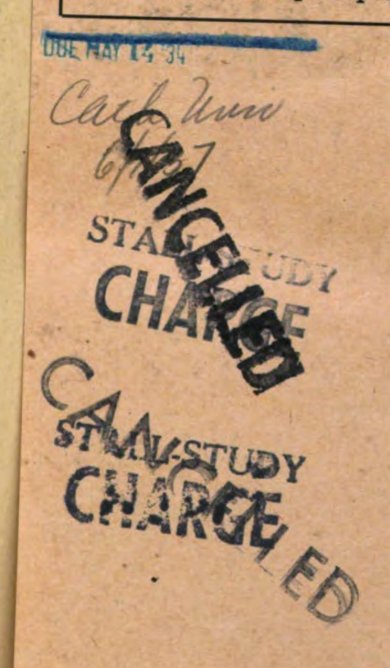
Cette rapide analyse du *Livre des Cent Ballades* et les quelques passages que j'en ai cités donneront, à n'en pas douter, le désir de connaître dans son entier ce charmant volume. Ceux qui le posséderont, érudits ou gens du monde, rendront grâce à M. le marquis de Saint-Hilaire d'avoir cueilli pour nous, de nous offrir, pour ainsi dire dans un vase tout artistique, une des plus aimables fleurs qui soient écloses à l'aube de la littérature française.

PROSPER BLANCHEMAIN.



Paris. — Imp. PILLET fils aîné, 5, rue des Grands-Augustins.




DUE MAY 14 '34
CANCELLED
STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED
STALL-STUDY
CHARGE

